

Jun 2021

COMBEROUGER INFOS



# Sommaire

**Page 1**

Sommaire

**Page 2**

Mot du Maire « un nouveau printemps et toujours la COVID !

**Page 3**

La nouvelle équipe municipale

**Page 4**

Commission

**Pages 5 à 6**

Salle communale

**Page 7 à 10**

Nos projets / nos actions

**Page 11**

Etat-civil / élections

**Pages 12 à 14**

Cimetière

**Pages 15 à 21**

Actualités communauté Grand Sud Tarn & Garonne

**Page 22 à 24**

Nouvelles équipe enseignante / cantine

**Pages 25 à 27**

Les activités à l'école

**Pages 28**

Commémoration du 11 Novembre

**Page 29**

Fête locale

**Page 30**

Concours village fleuri 2020

**Page 31 à 32**

Activités au sein du village

**Page 33**

Déploiement de la Fibre optique

**Page 34**

Lutter contre l'exclusion numérique

**Page 35**

Service de TAD du marché de Verdun-Sur-Garonne

**Page 36**

Dépôt sauvage

**Page 37 à 39**

Entreprises récentes

**Page 40 à 41**

Associations

**Page 42**

Maison de quartier

**Pages 43 à 44**

Numéros utiles / Relais d'assistantes Maternelles / Assistantes maternelles agréées

**Page 45**

La Mairie

**Page 46**

Nos entreprises



# Un nouveau printemps, et toujours la COVID !



J'ai été élu au printemps 2020, déjà un an passé !

Mes colistiers et moi-même avons surmonté pas mal de difficultés en présence du virus pour notre mise en place au sein de la Mairie.

Nous devons féliciter tout particulièrement notre secrétaire, Laëtitia, pour ses renseignements, son accompagnement et sa perspicacité au travail et merci à toute l'équipe municipale pour l'implication sans relâche au sein de la commune.

Pendant la pandémie, avec la belle entraide et la participation du directeur de l'école, Monsieur PRADINES, Madame BORG, l'équipe communale, Lauriane, Sabrina, Sandrine, nous avons réussi, dans une cordiale entente à gérer l'école et la cantine.

Pour notre petit village, nous souhaitons, avec nos habitants, continuer le travail d'amélioration pour l'embellissement, comme l'on fait précédemment les anciens Maires.

Nous remercions vivement Gilbert, qui donne du cœur à l'ouvrage pour la restauration de nos sanctuaires et jardins aidé d'Eddy.

Nous n'oublions pas le Comité des fêtes toujours actif et nécessaire à notre commune, ainsi que l'association de la chasse et M. PASSERAT Georges qui fait vivre le cœur de notre église restaurée.

Nous remercions tous les électeurs qui nous ont élus et fait confiance. Nous espérons, avec tous les habitants, boire le verre de la fraternité, quand enfin la COVID nous laissera vivre.

Vous trouverez dans notre bulletin de nombreuses informations de la vie de notre commune.

Je suis à votre écoute, cordialement.

Christian MOURIAU

# L

la nouvelle équipe municipale



*De gauche à droite : CHAUVET Marie-Odile, LABORDERIE Nathalie, BASTIDE Estelle, LASSALLE Caroline, MOURIAU Christian, FIORITO Samuel, LAFFONT Eric, VIGUIE Stéphanie, NASCIMBEN Sandrine.*

NB : Absents : ABRIAT Fabian, COLLOT Sébastien.



*Le Maire et ses Adjoints.*

Monsieur MOURIAU Christian a été élu Maire depuis le 24 mai 2020, à son arrivée en Mairie, il a pris les mesures nécessaires pour rouvrir l'école qui avait été fermée par arrêté du 5 mai 2020 dans le contexte lié à la crise sanitaire. Cet arrêté a été abrogé le 25 mai 2020, le protocole sanitaire pouvant être respecté, l'école est rouverte.

| Nom        | Prénom      | délégation  |
|------------|-------------|---|
| ABRIAT     | Fabian      | Conseiller municipal - Commission des Appels d'offres - Commission de la Prévention des Risques Professionnels.   |
| BASTIDE    | Estelle     | Conseillère municipale - Commission des Affaires Scolaires - Commission des Espaces verts, embellissement.  |
| CHAUVET    | Marie-Odile | Conseillère municipale - Commission des Associations et des Affaires Culturelles - Commission de la Communication et du Personnel - Commission des Espaces verts, embellissement.                     |
| COLLOT     | Sébastien   | Conseiller municipal - Commission des Associations et des Affaires Culturelles - Commission de la Prévention des Risques Professionnels.  |
| FIORITO    | Samuel      | <b>Premier Adjoint au Maire</b> - Commission des Appels d'offres - Commission de l'Agriculture.   |
| LABORDERIE | Nathalie    | <b>Second Adjoint au Maire</b> - Commission de l'Urbanisme et des Impôts - Commission de l'Agriculture.   |
| LAFFONT    | Eric        | Conseiller municipal - Commission de la Prévention des Risques Professionnels.  |
| LASSALLE   | Caroline    | Conseillère municipale - Commission des Appels d'offres - Commission des Affaires Scolaires - Commission des Associations et des Affaires Culturelles - Commission des Espaces verts, embellissement. |
| MOURIAU    | Christian   | <b>Maire</b>  |
| NASCIMBEN  | Sandrine    | Conseillère municipale - Commission des Affaires Scolaires - Commission des Espaces verts, embellissement.  |
| VIGUIE     | Stéphanie   | Conseillère municipale - Commission de l'Urbanisme et des Impôts - Commission de la Communication et du Personnel.  |

Début des travaux : 02/12/2019

La réception des travaux de la salle communale a eu lieu le 12 octobre 2020.

Prix de revient de l'extension et rénovation de la salle communale :

| Frais d'études                            | Coût HT            | Coût TTC           |
|---|--------------------|--------------------|
| Architecte                                | 9 725,00 €         | 11 670,00 €        |
| Cabinet IM'EXPERT (diagnostic amiante...) | 1 060,00 €         | 1 272,00 €         |
| P.G.P. (Mission de coordination)          | 930,00 €           | 1 116,00 €         |
| SOLINGEO (étude de sol)                   | 2 750,00 €         | 3 300,00 €         |
| APAVE (mission de contrôle technique)     | 3 120,00 €         | 3 744,00 €         |
| <b>TOTAL frais d'études</b>               | <b>17 585,00 €</b> | <b>21 102,00 €</b> |

| Marché   | Coût HT            | Coût TTC           |
|--|--------------------|--------------------|
| Lot 1 - démolitions - gros œuvre - VRD   | 46 377,55 €        | 55 653,06 €        |
| Avenant n° 1 : modifications de linteaux   | 1 885,92 €         | 2 263,10 €         |
| Avenant n°2 : moins-value pour travaux prévus dans le marché initiale " gravillons abords bâtiments, bordures de guidage, géomembrane, non réalisés. | - 1 134,68 €       | - 2 263,10 €       |
| <b>TOTAL Lot 1</b>   | <b>47 128,79 €</b> | <b>56 554,55 €</b> |
| Lot 2 - charpente - couverture - désamiantage - zinguerie  | 32 083,25 €        | 38 499,90 €        |
| <b>TOTAL Lot 2</b>   | <b>32 083,25 €</b> | <b>38 499,90 €</b> |
| Lot 3 - Menuiseries extérieures  | 9 900,00 €         | 11 880,00 €        |
| Avenant n°1 : agrandissement des portes  | 765,00 €           | 918,00 €           |
| <b>TOTAL Lot 3</b>   | <b>10 665,00 €</b> | <b>12 798,00 €</b> |
| Lot 3 bis - Serrurerie - bardage   | 10 057,00 €        | 12 068,40 €        |
| <b>TOTAL Lot 3 bis</b>   | <b>10 057,00 €</b> | <b>12 068,40 €</b> |
| Lot 4 - Menuiseries intérieures  | 2 671,21 €         | 3 205,45 €         |
| <b>TOTAL Lot 4</b>   | <b>2 671,21 €</b>  | <b>3 205,45 €</b>  |
| Lot 5 - plâtrerie - isolation - faux plafond   | 11 462,23 €        | 13 754,68 €        |
| <b>TOTAL Lot 5</b>   | <b>11 462,23 €</b> | <b>13 754,68 €</b> |
| Lot 6 - électricité  | 12 478,00 €        | 14 973,60 €        |
| <b>TOTAL Lot 6</b>   | <b>12 478,00 €</b> | <b>14 973,60 €</b> |
| Lot 7 - plomberie  | 4 374,00 €         | 5 248,80 €         |
| <b>Avenant n°1 : Plus-value pour modification du ballon ECS et alimentation en eau chaude du lave-main.</b>  | <b>360,00 €</b>    | <b>432,00 €</b>    |



|  |                     |                     |
|--|---------------------|---------------------|
|  | -                   | 288,00 €            |
| <b>Avenant n°2 : moins-value : prestations non-réalisées :<br/>alimentation générale en eau &amp; robinet du lave-vaisselle.</b> | -                   | 240,00 €            |
| <b>TOTAL Lot 7</b>   | <b>4 494,00 €</b>   | <b>5 392,80 €</b>   |
| Lot 8 - carrelage - faïence  | 10 385,24 €         | 12 462,29 €         |
| <b>TOTAL Lot 8</b>   | <b>10 385,24 €</b>  | <b>12 462,29 €</b>  |
| Lot 9 - Peinture   | 3 166,54 €          | 3 799,85 €          |
| <b>TOTAL Lot 9</b>   | <b>3 166,54 €</b>   | <b>3 799,85 €</b>   |
| <b>TOTAL marché / avenants</b>   | <b>144 591,26 €</b> | <b>173 509,52 €</b> |

**TOTAL GENERAL marché / avenants + frais d'études** 162 176,26 € 194 611,52 €

|                                 |  |                     |
|---------------------------------|--|---------------------|
| <b>Subventions obtenues</b>     |  |                     |
| Département 1ère tranche        |  | 29 250,00 €         |
| Département 2ème tranche        |  | 29 250,00 €         |
| DETR                            |  | 39 528,20 €         |
| Région                          |  | 11 391,00 €         |
| <b>TOTAL GENERAL Subvention</b> |  | <b>109 419,20 €</b> |

**Reste à financer** 85 192,32 €

**Emprunt contracté en janvier 2020** 60 000,00 €

**Autofinancement (reste à la charge de la Mairie) :** 25 192,32 €

## Tarifs de la location de la petite salle communale au 12 novembre 2020

| Tarif location salle communale | Montant | NETTOYAGE          |
|--------------------------------|---------|--------------------|
| Habitants de Comberouger       | 120 €   | Par les locataires |
| Extérieur                      | 160 €   | Par les locataires |
| Cautiion                       | 500 €   |                    |

# P rojets / actions

## ■ Notre église :

Suite à l'arrêt des cloches de notre église, des travaux se sont imposés pour remédier à ce souci, à savoir :

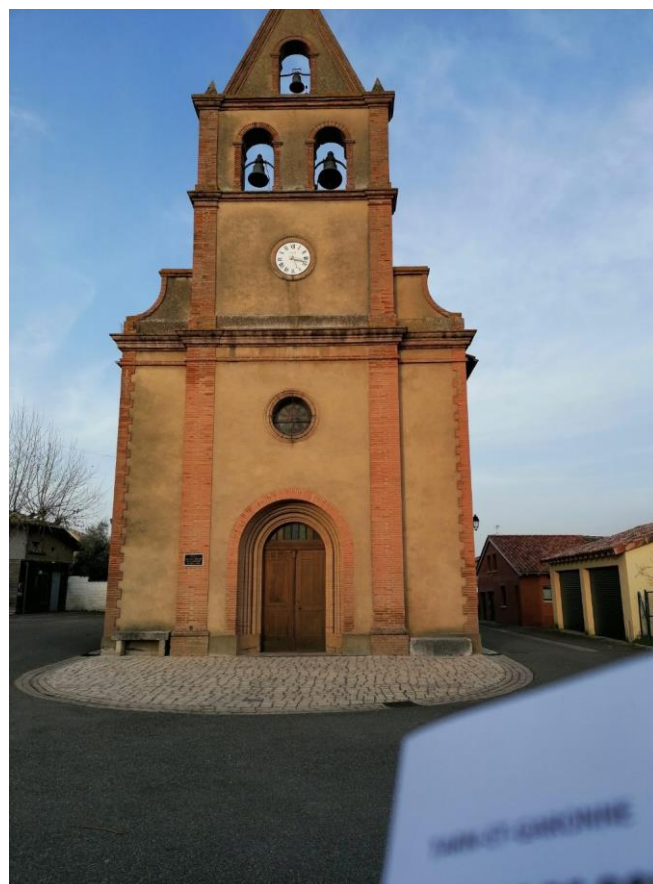
- |  |            |
|--|------------|
| - Remplacement de l'horloge  | 1 454 € HT |
| - Electrification des cloches  | 1 008 € HT |
| - Sécurisation des accès par la mise en place d'une échelle à crinoline* | 1 582 € HT |

**TOTAL**

**4 854 € HT**

\* Condition imposée par la société BODET avant toute intervention.

Une subvention du Département, de 1 819 € a été obtenue.





## ■ LE CHRIST DE LA PLACE DE L'EGLISE par l'Abbé PASSERAT

On connaît la date exacte de l'inauguration du crucifix de la place de l'église et cet événement se situe à la charnière entre deux rénovations du patrimoine religieux du village. Le curé de l'époque, le dynamique Joseph Pradines, à la tête de la paroisse de 1883 à 1915, a laissé son nom dans les annales pour la reconstruction de l'église qui fut entreprise dès la fin de l'année 1894 pour être terminée en 1896. Pour mobiliser la population et recueillir les dons, le curé a organisé une Mission paroissiale en faisant appel à deux Pères Rédemptoristes de Montauban. Cette campagne de revitalisation de la paroisse se déroula du 14 août au 4 novembre 1894, date de la clôture de cet exercice de piété. Et, pour marquer ce jour solennel, on installa la croix de la place sur son piédestal de brique en ce début de novembre 1894.

Auparavant, le clocher avait été refait en 1862 et à l'occasion de la Mission on avait fondu les cloches de l'ancienne église et installé deux cloches toutes neuves. On lit dans les registres de la paroisse que l'inauguration se déroula en présence d'une "grande affluence de peuple". Il faut dire que notre village comptait alors quatre cent trente habitants.

En ce mois de mai 2021, le crucifix vient d'être restauré de manière magistrale par Gilbert Molès : le bois de la croix a été remplacé par un joli tronc verni, qui se déploie avec ces deux branches et un solide socle mouluré pour les pieds du Christ en croix. Le Christ de fonte a été entièrement repeint et il arbore une

jolie carnation rehaussée par les marques rouges de clous et du fer de lance. Si vous faites le tour du monument, brillant dans sa nouveauté retrouvée, vous apprécierez aussi une réalisation de notre artiste local qui a ajouté au dos de la croix une autre croix en forme d'étoile. On ne peut que se réjouir de voir ainsi notre Patrimoine restauré et embelli, d'autant que comme en 1894, le clocher se dote d'une lui-aussi d'une nouveauté : l'installation d'un carillon automatique qui sonne l'angélus et carillonne les fêtes! Merci à tous les bénévoles qui ont permis cette belle réalisation sous l'égide de notre nouveau maire, Christian Mouriau, et de son Conseil Municipal.



*Photo : Abbé PASSERAT Georges, M. MOLES Gilbert, M. MOURIAU Christian*

## ■ Mise en séparatif des réseaux de collecte.

Un diagnostic du réseau assainissement a débuté il y a 1 an, des investigations supplémentaires sont en cours pour concrétiser le projet de mise en séparatif des réseaux de collecte.

| Coût de revient du diagnostic du réseau assainissement : |                    |
|--|--------------------|
| Marché   | 14 897 € HT        |
| Avenant pour investigations supplémentaires.             | 2 286 € HT         |
| Montant du marché avec avenant                           | <b>17 183 € HT</b> |
| Subvention ADOUR GARONNE                                 | 7 448 €            |
| Autofinancement  | 9 735 €            |

| Plan de financement prévisionnel du projet de mise en séparatif des réseaux de collecte :   |                     |
|---|---------------------|
| Tranche ferme   | 84 867 € HT         |
| Tranche optionnelle   | 38 401 € HT         |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>123 268 € HT</b> |
| Subvention prévisionnelle   | 61 634 €            |
| Autofinancement   | 61 634 €            |
| Emprunt à demander : diagnostic + mise en séparatif des réseaux de collecte avec TVA à 20 % | 85 643 € TTC        |

### Petit rappel (pour les reliés à l'assainissement collectif)

Pour le bien et le bon fonctionnement de la station d'épuration, il serait bien de ne pas jeter de lingettes dans les WC.

A défaut, nous sommes obligés de faire intervenir une société spécialisée et parfois procéder au remplacement des pompes. Ce qui représente un coût élevé, qui inévitablement est répercuté sur le budget communal et par conséquent sur le contribuable.

Vous remerciant pour votre compréhension.

**Le responsable pôle environnement**



## ■ Changement du système de chauffage de la salle des fêtes.

La Préfecture a lancé un Appel à projets DETR 2021.

Dans ce contexte, nous avons demandé une subvention pour changer le système de chauffage de la salle des fêtes. Actuellement notre dossier est en cours d'instruction.

#### ■ **Rénovation de la maison à la location Place Abbé Joseph Wouters.**

Après le départ d'un locataire Place Abbé Joseph Wouters, des travaux ont été fait par l'entreprise AM RENOV (gérant : M. MESSEGUE Alain), pour pouvoir relouer le bien, montant des travaux : 4 923 €.

Sur ce même bien, nous nous sommes aperçus d'un problème d'étanchéité avec la terrasse qui engendrait des moisissures à l'intérieur au niveau de la buanderie. Après recherche, nous avons pu observer qu'une partie du mur sur une façade se dégradait (le béton s'effritait). L'entreprise FFC (gérant : M. FIORITO Fabrice) a procédé à la réparation de ce mur extérieur et posé une bavette en zing entre le mur et la terrasse pour que le problème d'étanchéité soit résolu. Montant des travaux : 648 €.

#### ■ **Rebouchage des nids de poule au village.**

Au mois de mars 2021, la municipalité a procédé au rebouchage des nids de poule au centre du village.



#### ■ **Nettoyage dans les rues du village et coupe des platanes place Wouters.**

#### ■ **Révision du PLU**

Actuellement, la construction de maisons sur une grande partie de notre commune est impossible.

En effet, le Plan Local d'Urbanisme mis en place en 2014 est trop restrictif : les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) empêchent la possibilité de construire.

Après un long travail, la collectivité a enfin réussie à avoir l'accord de Mme NEGRE, Présidente de la Communauté du Grand Sud Tarn et Garonne pour modifier notre PLU afin de rendre la construction possible. La modification de notre PLU devrait prendre 1 année.

## Naissances

|                 |                  |
|-----------------|------------------|
| Charly MESSEGUE | 26 avril 2020    |
| Liam LASSALLE   | 11 novembre 2020 |

## Décès

|  |                   |
|--|-------------------|
| COURCELLE Pascal, Jean, Thibault                     | 19 mars 2020      |
| POUGEAU / MUIDEBLED Christiane, Marcelle, Bernadette | 15 Juin 2020      |
| CAMPOURCY Noëlle, Marinette                          | 2 juillet 2020    |
| VAN DER BEEK / SMIT Plonia, Cornelia                 | 7 Juillet 2020    |
| JONCHERET Jean-Pierre, Olivier                       | 17 septembre 2020 |
| BESSEDE Jean-Henri                                   | 16 novembre 2020  |
| MOURIAU Yvan   | 14 décembre 2020  |
| FABRE René Jean                                      | 24 mai 2021       |

## Mariage

Pas de mariage pour l'année 2020

Lieu du vote : salle communale (derrière la Mairie)

Les **élections** départementales en **Tarn-et-Garonne** doivent avoir lieu les 20 et 27 juin **2021**.





# Gestion des cimetières



Un règlement intérieur régissant les cimetières de Brivecastel et Comberouger a été arrêté. Il est disponible sur le site internet de la municipalité.

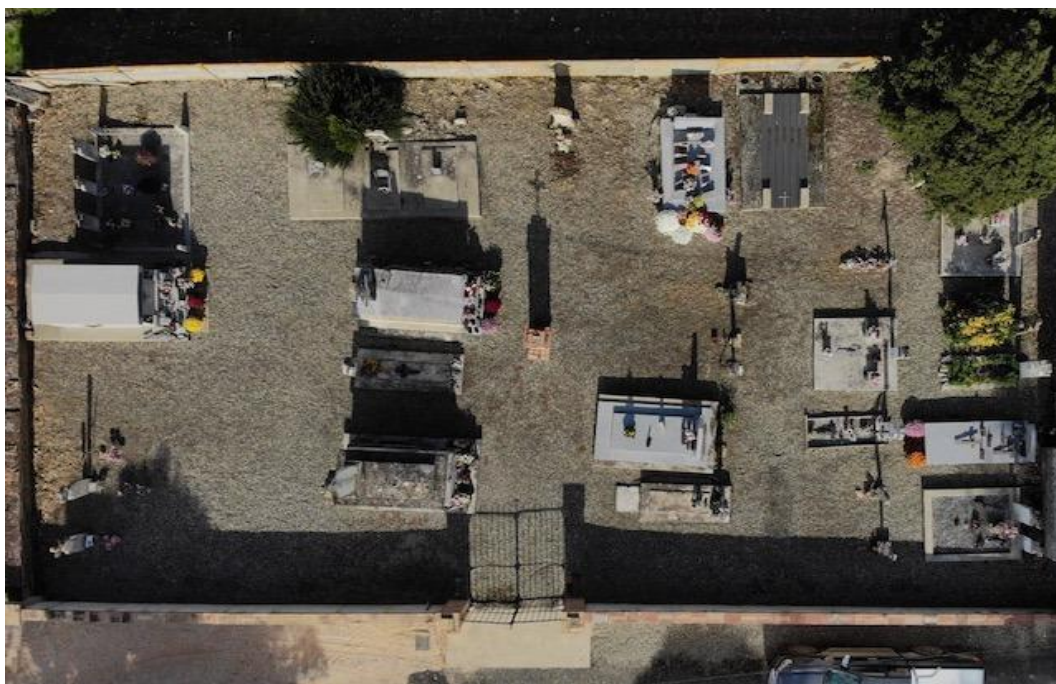
Un recensement des tombes existantes a été mené. Dans un premier temps, des photos par drone ont été prises afin d'établir un plan de l'existant. Le registre des concessions existant à la Mairie a permis d'identifier la totalité de celles-ci depuis 1905.

Pour les tombes situées en terrain commun, nous avons fait appel aux « anciens » pour tenter de connaître l'histoire et l'identité des personnes inhumées.

Une procédure de régularisation des sépultures sans titre de concession des cimetières de Comberouger et Brivecastel sera lancée premier semestre 2021.

La municipalité tient à remercier Madame VILLENEUVE Pierrette, Madame CANCE Marthe et Monsieur SOULIE Emile pour leur témoignage et Monsieur LABORDERIE Lucas pour les photos.





### Tarifs des concessions au cimetière depuis le 30 novembre 2020

|  |                 |
|--|-----------------|
| <b>Pour les tombes en terrain commun, proposition aux familles de l'achat de la concession à l'ancien tarif soit à perpétuité 6 m<sup>2</sup>.</b> |                 |
| Montant de la concession Commune   | 175.00 €        |
| Frais d'enregistrement   | 25.00 €         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>200.00 €</b> |
| <b>Pour les tombes en terrain commun, proposition aux familles de l'achat de la concession à l'ancien tarif soit à perpétuité 3 m<sup>2</sup>.</b> |                 |
| Montant de la concession Commune   | 75.00 €         |
| Frais d'enregistrement   | 25.00 €         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>100.00 €</b> |
| <b>Pour les concessions à venir, à compter du 1er janvier 2021.</b>  |                 |
| <b>Perpétuité 6 m<sup>2</sup></b>  |                 |
| Montant de la concession Commune   | 375.00 €        |
| Frais d'enregistrement   | 25.00 €         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>400.00 €</b> |
| <b>Perpétuité 3 m<sup>2</sup></b>  |                 |
| Montant de la concession Commune   | 225.00 €        |
| Frais d'enregistrement   | 25.00 €         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>250.00 €</b> |
| <b>50 ans 6m<sup>2</sup></b>   |                 |
| Montant de la concession Commune   | 225.00 €        |
| Frais d'enregistrement   | 25.00 €         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>250.00 €</b> |
| <b>50 ans 3 m<sup>2</sup></b>  |                 |
| Montant de la concession Commune   | 100.00 €        |
| Frais d'enregistrement   | 25.00 €         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>125.00 €</b> |

**Arrêté de reprise de tombes en terrain commun (sans concessions) n° 2021\_28**

Le maire de la commune de Comberouger

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2223-1 et suivants,

**Considérant** qu'il y a lieu de fixer la date de reprise des terrains temporaires dont le délai d'utilisation est venu à expiration.

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les sépultures en terrain temporaires situées dans les cimetières de Comberouger, des personnes inhumées antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1997 (*par exemple*) seront reprises par la commune à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 (*par exemple*).

**Article 2 :** Les familles concernées enlèveront les objets funéraires qui existent sur ces emplacements avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 (*par exemple*). Les objets funéraires non repris par les familles seront enlevés et conservés par la commune.

**Article 3 :** Les familles qui désireraient faire inhumer les restes mortels dans une concession devront prendre contact avec la mairie.

**Article 4 :** A défaut, les familles intéressées d'avoir fait procéder à l'exhumation des restes mortels que ces sépultures renferment, la commune fera procéder à leur exhumation, ils seront recueillis et réinhumés avec toute la décence convenable dans l'ossuaire du cimetière.

**Article 5 :** les familles désirant conserver leur sépulture peuvent régulariser la situation en acquérant une concession.

**Article 6 :** Le présent arrêté sera affiché tant aux portes de la mairie qu'à celles des cimetières ainsi qu'aux lieux habituels de l'affichage.

**Article 7 :** Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés municipaux.

**Article 8 :** Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le sous- préfet du Tarn-et-Garonne

**Article 9 :** Monsieur le maire de Comberouger est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Comberouger, le 28 mai 2021

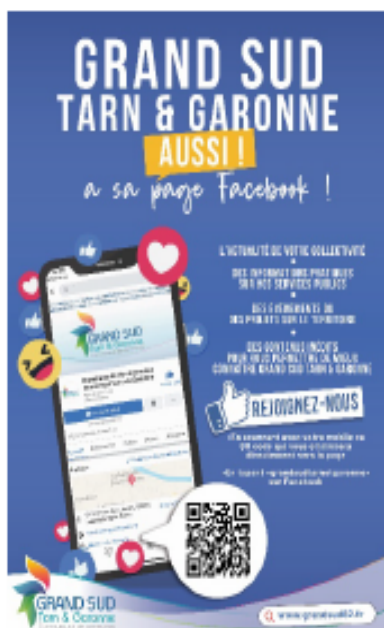
Le maire,

Christian MOURIAU



## COMMUNICATION

La Communauté de communes a aussi sa page Facebook !



Depuis novembre dernier, la Communauté de communes a ouvert sa page Facebook.

Informé plus rapidement, apporter du contenu que d'autres supports de communication ne donnent pas... En un mot, vous accompagner un peu plus chaque jour ; voici la mission assignée à ce nouveau support, qui est également un levier d'échanges entre les citoyens et la collectivité.

N'hésitez pas à rejoindre la communauté en vous abonnant à notre page !

## URBANISME

Concertation PLUiH

GRAND SUD TARN & GARONNE a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour l'ensemble des 25 communes du territoire de Grand Sud Tarn & Garonne en date de septembre 2018.

Par délibération de février 2019, les élus ont fait le choix d'ajouter un volet Habitat à ce PLUi, afin d'articuler au mieux les décisions prises en matière d'urbanisme avec la mise en œuvre d'une politique de l'habitat partagée. Aussi, le document d'urbanisme en cours d'élaboration vaudra également Programme Local de l'Habitat (PLH). Celui-ci permettra de poser un diagnostic sur les besoins en habitat de l'ensemble des populations et de programmer des actions.



Après la réalisation d'un diagnostic du territoire sur l'année 2019 et début 2020, les élus sont aujourd'hui en cours d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document formalisera le projet de territoire de l'intercommunalité pour les 10-15 ans à venir, en respectant les identités locales et la diversité des 25 communes.

Pour rappel, vous pouvez prendre connaissance de l'avancée de la procédure à travers le site internet de la communauté de communes qui sera alimenté tout au long des études.

Il est également prévu la tenue de plusieurs réunions publiques, auxquelles vous pourrez participer.

Un registre de concertation a été ouvert dans les 25 mairies ainsi qu'au siège de la communauté de communes pour y déposer vos observations. Une adresse mail dédiée est également mise à disposition : [plui@grandsud82.fr](mailto:plui@grandsud82.fr).

## ENVIRONNEMENT

Un cours d'eau passe sur votre parcelle ?

Tout sur vos droits et devoirs en tant que riverain

Les cours d'eau façonnent notre paysage et interagissent avec les animaux et la végétation locale. Cet équilibre est parfois fragilisé par les pressions exercées par l'Homme : recalibrage, pompages, pollutions. Prenons soin de nos cours d'eau.

Un cours d'eau traverse ou passe au fond de votre parcelle ?

Vous en êtes propriétaire jusqu'au milieu du lit et vous devez d'entretenir votre côté du cours d'eau.

Cela consiste en l'enlèvement des déchets, de la végétation et du bois mort bloquant le courant mais aussi à l'élagage de la végétation présente sur les berges.

Attention ! Une coupe rase de la végétation présente sur les berges est à proscrire car cela déstabilise les berges et favorise l'envasement des cours d'eau. De plus, il est interdit d'utiliser des produits pesticides ou désherbants sur une largeur de 5 mètres le long des cours d'eau.

En cas de doute sur l'entretien à prévoir, vous pouvez demander conseil au Pôle Environnement de la Communauté de Communes au : 05 63 64 49 80.

Ces cours d'eau donnent également lieu à des droits de propriété pour les riverains.



Pêche (sous réserve de détenir une carte de pêche en cours de validité)



Prélèvement d'eau à usage domestique



Zone d'abreuvement si elle est aménagée

**Tri sélectif : poursuivons nos efforts !**

Sur le territoire de GRAND SUD TARN & GARONNE, les habitants font des efforts incontestables pour trier leurs déchets. En 2019, près de 4 200 tonnes d'emballages, papiers et verre ont été collectés soit, près de 100 kg par habitant et par an.

Il faut toutefois, rester vigilant car les erreurs de tri appelés également "refus de tri" sont en augmentation (21.5% en 2019 vs 17.6 % en 2018). Il s'agit de déchets déposés par erreur par les usagers dans les poubelles jaunes. Ce qui n'est pas sans conséquence pour la collectivité car cela engendre des coûts supplémentaires.

Ci-dessous, vous trouverez les principales erreurs de tri recensées ainsi qu'un rappel des consignes de tri car pour mémoire, seuls les emballages en plastique, en métal, cartonnets et briques alimentaires sont à déposer dans vos bacs jaunes.

# TOP 10 DES ERREURS DE TRI À ÉVITER



-  **MARQUE DE CHIFFONS DÉPOSÉS DANS UN SAC FERME** → 
-  **POLYURETHANE DE SALON EN DÉCHÈTERIE** → 
-  **BOND DE PÉTROLE COMBUSTIBLE COLLIÉ EN DÉCHÈTERIE** → 
-  **COUVERTES DANS UN SAC FERME** → 
-  **ORDURES MÉNAGÈRES** → 
-  **VERRE DANS LA BORME À VERRE** → 
-  **DÉCHETS VERTE EN DÉCHÈTERIE** → 
-  **LITÈRE ANNÉE DANS UN SAC FERME** → 
-  **JOUETS & JOUETS EN PLASTIQUE EN DÉCHÈTERIE** → 
-  **REJECTS EN PAPIER ET PAPIER COLT DANS UN SAC FERME** → 

## RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON**  


Produit et emballages en carton, Boissons et boissons alcoolisées, Tous les autres emballages en plastique, Emballages en métal

TOUS VOS EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE MIS EN VRAC DANS LE BAC JAUNE DE TRI SÉLECTIF

**A DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE**  


Réfectifs, Restes de plats ou préparés

**EMBALLAGES EN VERRE**  


Bouteilles en verre, Bouteilles en verre



**PAPIERS**  


Journal, catalogues, magazines, Cahiers, stylos, notes, Cartons, enveloppes, Lignes



**UN DOUTE, UNE QUESTION ?**  
 Un ambassadeur du tri est à votre écoute : [ambassadeur@grandsud82.fr](mailto:ambassadeur@grandsud82.fr)  
 ou consultez le guide du tri détaillé : [www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr)




## PLATEFORME DE RENOVATION ENERGETIQUE

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?  
GRAND SUD TARN & GARONNE vous accompagne tout au long de votre projet !

Le secteur résidentiel est le 1<sup>er</sup> secteur consommateur d'énergie (41 %) et le 2<sup>ème</sup> poste émetteur de gaz à effet de serre. Aussi, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, la rénovation des logements existant est-elle incontournable. L'augmentation du prix des énergies soulève par ailleurs les questions de perte de pouvoir d'achat et de précarité énergétique.

Pour qui ?

- pour les habitants du territoire GRAND SUD TARN & GARONNE,
- pour les locataires,
- pour les propriétaires occupants,
- pour les bailleurs.

Pour faire quoi ?

- pour des conseils gratuits, neutres et sur mesure,
- pour réduire votre facture énergétique (35% en moyenne pour une rénovation globale),
- pour obtenir des aides,
- pour améliorer votre confort,
- pour agir localement contre le changement climatique.

Vous souhaitez passer à l'acte ?

Prenez rendez-vous, des permanences sont organisées au sein de France Services (ex MSAP) :

Grisolles : 05 63 27 05 70

Labastide-Saint-Pierre : 05 32 09 53 40



## ECONOMIE EMPLOI



Avec le fonds L'OCÉAL, GRAND SUD TARN & GARONNE aide les entreprises à se relancer

Quels sont les bénéficiaires ?

Durement fragilisées par la crise sanitaire, les entreprises redémarrent leur activité. C'est particulièrement vrai pour l'économie touristique, le commerce et l'artisanat, secteurs parmi les plus touchés.



Pour faciliter leur réamorçage et ne pas compromettre leurs perspectives de développement et les recrutements associés, la Communauté de communes a souhaité s'engager aux côtés de la Région, de la Banque des Territoires et du Département de Tarn-et-Garonne.

Avec une enveloppe d'un peu plus de 125 000 euros, la Communauté de communes vient abonder ce fonds spécifique qui atteint un montant de 420 000 euros, destiné aux entreprises de notre territoire.

#### A quoi sert-il ?

Ce dispositif unique permet ainsi aux professionnels de redémarrer et d'adapter rapidement leur activité aux exigences très fortes qui s'imposent à eux en termes de propreté et d'application des mesures sanitaires.

Deux types d'aides sont proposées :

- des avances remboursables (taux 0%) d'aide à la trésorerie (loyers, ressources humaines spécifiques, besoins en fonds de roulement, etc.) ;
- des subventions d'investissement pour la mise en œuvre des mesures sanitaires permettant d'anticiper les demandes de réassurance des clientèles par des aménagements appropriés (équipements pour l'adaptation de l'accueil et des zones de paiement, pour permettre la distanciation physique entre les salariés et les clients, aménagement de plans de circulation sécurisés dans les établissements, etc.).

#### Quelles démarches à faire ?

Pour bénéficier de ce dispositif, rapprochez-vous du service économique de la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE au 05 63 27 57 16

Pour en savoir plus sur les différents dispositifs, connaître les critères d'éligibilité et modalités de dépôt des demandes de subventions, rendez-vous sur le site [www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr) (rubrique Economie/Emploi)

#### Contacts :

Service Eco Emploi Tourisme CCGSTG au 05 63 27 57 16  
ou par courriel à [solene.chanteux@grandsud82.fr](mailto:solene.chanteux@grandsud82.fr)

#### **Le service Emploi Formation de la CCGSTG, facilitateur de recrutement**

Porté par la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE, le service Emploi Formation a pour objectif d'offrir un service de proximité, d'accueil, d'information et d'orientation en matière d'emploi et de formation. Grâce à son réseau de partenaires et à sa connaissance des employeurs locaux, il propose des solutions afin d'accéder à un emploi et/ou à une formation professionnelle.

#### Suis-je concerné ?

Vous êtes disponible, motivé-e, vous souhaitez vous engager dans un parcours professionnel et vous êtes :

- demandeur d'emploi,
- salarié,
- retraité,
- ou encore en congés parental,



n'hésitez pas à vous rapprocher de ce service. Des Conseillers-ères Emploi et des agents d'accueil vous accompagnent dans toutes vos démarches afin de valoriser vos compétences, vous préparer à un recrutement (CV, lettre de motivation, entretien), ou encore valider votre projet de formation ou de reconversion professionnel

#### Que peut m'apporter ce service ?

Selon votre situation et votre besoin, le service Emploi personnalise son accompagnement. Il vous informe et vous oriente dans votre recherche d'emploi et/ou de formation.

#### Ses missions :

- informer sur les aides et mesures pour l'emploi, les formations et les concours,
- proposer des offres d'emploi (Pôle Emploi, offres de particuliers, d'employeurs locaux, des collectivités territoriales) et des offres de formation,
- accompagner aux techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche...),
- aider dans les démarches administratives,
- mettre en relation avec des partenaires (Mission Locale, AVIE, CAP EMPLOI, BGE, etc.) grâce à des permanences sur place.

#### Des ressources à votre disposition, telles qu'un :

- fonds documentaire sur l'emploi, la formation, la création ou la reprise d'activité (plaquettes d'informations, magazines spécialisés)
- affichage des offres d'emploi (collectivités territoriales, partenaires, entreprises locales et particuliers),
- accès à l'outil informatique avec connexion Internet, au téléphone, au scanner et à un photocopieur pour toutes démarches administratives professionnelles.

#### Comment nous rencontrer ?

Le service Emploi Formation dispose de trois lieux d'accueil : Grisolles, Labastide-Saint-Pierre et Montech.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 05 63 27 57 24. Un Conseiller-ère vous orientera.



## CULTURE

### Réouverture des médiathèques GRAND SUD TARN & GARONNE :

Depuis 1<sup>er</sup> décembre, les médiathèques du réseau intercommunal accueillent de nouveau le public

- tout en garantissant la sécurité sanitaire de toute la chaîne de décontamination qu'impose la manipulation des livres, CD et DVD tant en prêt à

domicile qu'en consultation sur place, avec la mise en quarantaine (de 3 jours) des documents ;

- en conformité avec les préconisations des scientifiques, l'appui des organisations professionnelles et les recommandations du Ministère de la Culture
- et en tenant compte des besoins des usagers ainsi que des spécificités du territoire et des particularités des 14 équipements de lecture publique.

Pour que l'accueil du public se fasse dans les meilleures conditions, certains services ont dû être temporairement adaptés. Ce qu'il est possible de faire :

- Choisir des documents dans les rayonnages
- Consulter et emprunter la presse
- Utiliser les ordinateurs et imprimantes (sur rendez-vous)
- Lire et travailler sur place
- Retourner les documents

Il n'est cependant pas encore possible de se retrouver à plusieurs pour discuter, jouer ou travailler...

Par ailleurs, les capacités d'accueil ont été réduites et une jauge de visiteurs est mise en place dans les équipements. Des places assises et des espaces de travail sont ainsi, pour le moment, condamnés et, dans l'attente de nouvelles directives gouvernementales, les animations culturelles sont limitées jusqu'à fin décembre.

Un guide "pas à pas" pour revenir en toute sécurité est disponible en ligne et sur sites :

[http://cctgv.e-sezhame.fr/public/4558909031139602328/images//201130\\_pas\\_a\\_pas.pdf](http://cctgv.e-sezhame.fr/public/4558909031139602328/images//201130_pas_a_pas.pdf)

Toutes les informations pratiques sont aussi à retrouver sur :

- le site internet de la collectivité, à la page Médiathèques : <http://www.grandsud82.fr/culture/mediatheques/>
- le site internet des médiathèques : <https://cctgv.e-sezhame.fr/index>



# Nouvelle équipe enseignante à l'École Antonin Perbosc

Article du « *Petit Journal – HM* » – paru le 15 octobre 2020.



*L'équipe scolaire de Comberouger, de G à D : Sandrine, Sabrina, Thierry, Sophie, Lauriane et Rachel.*

L'école de Comberouger, qui doit son nom à l'instituteur Antonin Perbosc (instituteur de 1894 à 1908) pour avoir été un des premiers à introduire l'occitan dans les classes, vous présente sa nouvelle équipe.

Depuis septembre dernier, deux nouveaux enseignants sont arrivés à Comberouger. Thierry Pradines (directeur par intérim) et Sophie Borg. L'école compte 32 élèves répartis en deux classes : des petites sections au CP (14 enfants – 2 de plus prévus en janvier), et du CE1 au CM2 (18 élèves). Afin de se consacrer aux tâches administratives, Thierry Pradines est « déchargé » tous les mercredis matins par Rachel Coffin, enseignante rattachée à cette école. Deux ATSEM, Sandrine et Sabrina secondent les enseignants. Lauriane s'occupe de la cantine et de l'entretien des locaux.

Cette nouvelle équipe dynamique envisage de nombreux projets. Déjà tous les lundis, un professeur de musique de Verdun intervient pour apprendre aux enfants les rythmes... Le but étant de créer un conte musical pour la fête de fin d'année. Un projet de rapprochement avec l'école d'Escazeaux est également en cours. L'association des Parents d'Élèves, très active, a mis au point des ventes de plantes et de fleurs sur catalogue « Fleurs et Nature ». Elle organise différents événements tel que le marché de Noël... Les bénéfices de ces ventes sont utilisés pour l'achat de matériel pédagogique. Thierry Pradines tient à remercier le Conseil Municipal qui a offert à l'école un vidéoprojecteur et une caméra ainsi que des meubles de rangement pour les maternelles.



Depuis cette année, une action autour de la collation du matin a été mise en place avec un arrivage de fruits de saison livré par Barquette et Cie et financée par le programme européen « fruits et légumes à l'école ».

La cour devrait s'enrichir de maisons à insectes ainsi que d'une fresque peinte sous le préau. Bravo pour le dynamisme de cette école !

## Cantine

Une nouvelle application : « c'est-prêt » de notre cuisine centrale API est disponible pour permettre aux parents de lire le menu du jour.

### Un nouvel espace d'information sur le portail web "C'est Prêt!"



Grâce à notre portail Web "C'est Prêt", vous pouvez facilement consulter les menus de votre enfant, prendre connaissance des ingrédients et des allergènes présents dans les plats et accéder à des actualités hebdomadaires sur notre prestation (nouveaux produits, fournisseurs, animations...).

Je demande à recevoir le lien URL d'accès par mail pour pouvoir me connecter en un seul clic.



api





Certains élus et autres bénévoles ont peint les menuiseries en bois brut de la cantine afin de se mettre en règle en matière d'hygiène dans la restauration collective.

Cela a permis de mettre un peu de couleur pour égayer le réfectoire.



# Les activités de l'école :

Sandrine Eychenne, ATSEM propose aux enfants : du jardinage (plantation), des ateliers déco palette en classe et pâtisserie ainsi que de la peinture (réfection de la fresque murale « Astérix & Obélix ») en garderie.





Sabrina NOVAIS, ATSEM propose diverses activités : manipulation de matière, jeux de société, jeux d'adresses, peinture...



Et aussi diverses activités réparties sur l'année scolaire en garderie du soir avec des intervenants extérieurs :

- M. CAMUS Valentin, pour l'activité football sur plusieurs périodes dans l'année.



- TOUR DE JEU, pour la ludothèque mobile au deuxième trimestre.
- M. MELLETON Stéphane, pour l'activité musique au premier trimestre.

Les enfants ont pu aussi fêter le carnaval.



Les membres du Conseil Municipal ont participé à l'achat d'un cadeau de Noël pour chaque enfant et des lots pour la tombola, montant : 400 €.



# Commémoration du 11 novembre

Article du « *Petit Journal - MLM* », publié le 16 novembre 2020



*Introduction de la commémoration par la lecture du message de la FNACA par le secrétaire VALEY.*

Le nouveau Maire de Comberouger Christian MOURIAU a revêtu son écharpe pour sa première commémoration du 11 novembre en tant que Maire, entouré de membres de la FNACA dont Jean-Jacques LABORDERIE, président et ancien maire, des porte-drapeaux Gilbert Moles et Gaby Brunet et de quelques membres du conseil municipal. C'est le secrétaire de la FNACA M. VALEY qui a ouvert la cérémonie par la lecture du message de la Fédération Nationale aux anciens combattants. S'en suivit le dépôt de gerbe par les 2 maires, puis le protocole avec la lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants par le maire avec l'énumération des noms des morts pour la France, victimes récentes de toutes les guerres. L'accompagnement musical était assuré par Jean-Claude PRUNET, professeur de musique Comberougéen, à la clarinette. Cette commémoration en comité restreint selon les directives ministérielles était toutefois très solennelle et le devoir de mémoire a été humblement accompli avec conviction par les autorités présentes. Quelques regrets cependant, l'absence contrainte du public et des enfants de l'école, pour que se perpétue toujours le souvenir de tous les soldats morts pour la France, morts pour la liberté.

# Fête locale 2020

Malgré la crise sanitaire actuelle, le comité des fêtes de Comberouger a pu organiser la fête locale qui a débuté par une randonnée équestre.



Et comme chaque année l'apéritif convivial.





# C oncours village fleuri 2020



La commune de Comberouger a reçu les compliments du jury cette année, la commune a été récompensée d'un cerisier Japonais.



# A ctivités au sein du village

DANS LE JARDIN DE LA MAIRIE , DES JARDINIÈRES ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR DES BÉNÉVOLES.



POUR NOËL : INSTALLATION DU SAPIN SUR LA PLACE DU COQ





MISE EN PLACE DE LA TRADITIONNELLE CRECHE (élaborée par la famille CAPMARTIN  
Christian, Joël, Caroline)



LES DECORATIONS AU ROND-POINT



# Déploiement de la Fibre optique

La fibre optique devrait arriver sur notre village en 2022.

Les zones blanches : Tres Ormettes, Bécade, Roumaniague, Brivecastel seront raccordées sur Beaumont de Lomagne.





# Lutter contre l'exclusion numérique

Article paru « *Le Petit journal* » le 21 mars 2021 :

## LES ATELIERS « DECLIC NUMERIQUE » SONT LANCES !

Ateliers organisés par le Point Info Jeunesse de la MJC de Verdun



### Première séance de "Déclic Numérique" à la mairie de Comberouger

Ce samedi 20 mars, les premiers ateliers d'apprentissage au numérique ont eu lieu à la mairie de Comberouger. Océane Auger, responsable du Point Info Jeunesse de la MJC de Verdun a animé les deux séances de la matinée en compagnie de Loïc, bénévole et de Lucas Birol, animateur en CDD à la Maison des Jeunes et de la Culture de Verdun et formé spécialement dans cette discipline. Les deux groupes de six personnes présentes ce samedi se retrouveront pendant six séances au rythme d'une fois par mois, ce qui leur permettra ainsi de vérifier l'évolution des connaissances acquises.

Ces ateliers répondent au projet lancé par la CPAM du Tarn et Garonne afin de lutter contre l'exclusion numérique et aider ainsi les personnes dans leurs démarches administratives. Le Point Info Jeunes de la MJC de Verdun-sur-Garonne a donc mis en place ces ateliers informatiques qui permettront aux personnes d'être autonomes dans la réalisation de leurs démarches en ligne (notamment sur ameli.fr, Pôle Emploi, recherche Google, e-mail...).

Ces interventions sont gratuites et ouvertes à toutes les personnes qui ont besoin d'un « Déclic Numérique », qu'il s'agisse d'un jeune demandeur d'emploi (inscription auprès du Point Info Jeunesse de la MJC) ou bien d'un senior souhaitant acquérir une autonomie numérique (inscription à la mairie de son village). Un partenariat entre la MJC et les mairies de Mas-Grenier, Beaupuy, Verdun-sur-Garonne, Comberouger et prochainement Aucamville a donc été tissé.

La Mairie de Comberouger a démarré ce premier atelier avec douze personnes inscrites. Espérons que ces ateliers de « Déclic Numérique » emportent un vif engouement auprès des jeunes et des seniors qui le souhaitent et remercions les Mairies et la MJC pour leur soutien.

Renseignements : [pjverdun@mjcs2.com](mailto:pjverdun@mjcs2.com) / Océane Auger 05 63 27 01 72

# S

## ervice de TAD du marché de Verdun-sur-Garonne

La Communauté de communes propose un Transport à la Demande sur les communes de Aucamville, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Comberouger, Mas Grenier, Saint Sardos, Savenes, Verdun-sur-Garonne), **tous les vendredis matins (excepté les jours fériés) à destination du marché de Verdun-sur-Garonne.**

**Ce service s'effectue UNIQUEMENT sur réservation auprès du transporteur au 05 63 94 02 97 au plus tard la veille avant 16h.** Une desserte à domicile est prévue.

**Le transporteur indiquera l'heure de passage à domicile au moment de la réservation.**

**Les modalités d'accès sont les suivantes :**

Départ : 10h | Retour : 12h

**Tarification :**

Aller simple : 1,50€ | Aller/retour : 2€ Le règlement du billet s'effectue dans la navette auprès du conducteur. Chèque ou espèces **UNIQUEMENT.**

Transport à la demande  
de la Communauté de communes  
**GRAND SUD TARN & GARONNE**

ARRIVÉE  
VERDUN SUR  
GARONNE

**La navette du  
Marché**  
UNIQUEMENT  
LE VENDREDI

**Pensez  
à réserver !**

**GRAND SUD  
Tarn & Garonne**

**La navette du  
Marché**

Le service de transport à la demande  
de la Communauté de communes  
**GRAND SUD TARN & GARONNE**

### QU'EST CE QUE LA NAVETTE DU MARCHÉ ?

Ce service proposé par la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE, est une navette qui dessert le vendredi matin le marché de Verdun-sur-Garonne.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour pouvoir en profiter, il est impératif de réserver au plus tard le jeudi avant 16h00.

Pour cela, il vous suffit de contacter le 05.63.94.02.97.

Navette uniquement le vendredi matin :

- 📍 Arrivée à 10h00 à Verdun-sur-Garonne
- 📍 Départ à 12h00 à Verdun-sur-Garonne

### QUI PEUT RÉSERVER ?

Si vous habitez sur les communes suivantes, vous êtes concernés : Aucamville, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Comberouger, Mas-Grenier, Savenès, St Sardos et Verdun-sur-Garonne.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

Aller simple : 1.50 €  
Aller / Retour : 2.00 €

Communauté de Communes  
**GRAND SUD TARN & GARONNE**  
120 avenue Jean Jaurès 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE  
Tél. 05 63 30 03 31 - [www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr)





# Dépôt sauvage



Nous constatons régulièrement des débris laissés à l'abandon sur l'ensemble de la commune, nous vous rappelons qu'il y a une déchetterie à Verdun-sur-Garonne,

Préservez notre village avec un peu plus de civisme, chacun est responsable de ses gestes et de la protection de notre planète.

La déchetterie de VERDUN-SUR-GARONNE est accessible aux habitants et professionnels des 25 communes du territoire de GRAND SUD TARN & GARONNE.

## Conditions d'accès :

### 1. Pour les particuliers

- *Le PASS Déchetterie, pour les sites de DIEUPENTALE et VERDUN.*



Il est délivré par le Pôle Environnement (Dieupentale) sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau ou avis d'imposition...) et d'une pièce d'identité.

L'inscription préalable est obligatoire auprès du Pôle Environnement, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h30.

Le PASS Déchetterie autorise 18 passages/an. Les passages supplémentaires seront facturés pour réguler le nombre de visites. Sa durée de validité est de 2 ans, renouvelable avec justificatif. En cas de perte son remplacement sera facturé 10 €.

## Conteneur à verre

Nous avons constaté que même non-plein, des sacs de verre ou même des vitres sont laissés près des conteneurs à verre. Nous vous rappelons que la Communauté du Grand Sud Tarn et Garonne vide uniquement le conteneur et ne ramasse pas le verre laissé autour. Notre agent technique ne dispose pas d'assez de temps pour nettoyer autour des conteneurs. Nous comptons donc sur votre civisme pour vider vos dépôts de verre à l'intérieur et non autour.





## FROMAGÈRE

« Le Gaec de l'Elanion a été créé en avril 2018. Ce fût une association entre Daniel Listello et Genat Ophélie.

*Daniel avait déjà son exploitation de vaches laitières, il avait repris la suite de ses parents.*

*Pour ma part, c'est une reconversion professionnelle un rêve de petite fille réalisée (je pars du principe que la vie est trop courte pour ne pas être vécue comme un rêve). En échangeant avec Daniel, et lui n'ayant pas de successeur pour reprendre son exploitation, nous nous sommes dit de s'allier tous les 2, j'intégrerai sur l'exploitation l'atelier de transformation fromagère et sur le plus tard un atelier cochon gascon plein air avec atelier de découpe et charcuterie.*

*Pour le partage du travail, Daniel s'occupe des vaches (quand je n'ai pas de coup de boost à la fromagerie j'y suis également) et des terres.*

*Pour ma part, toute la transformation, la commercialisation et la gestion comptabilité de la société.*

*Nous avons 25 vaches à la traite de race Prim Holstein (nous aurons sur les années à venir des Montbéliardes, Normandes et Aubrac).*

*Au total avec le renouvellement, nous en avons 62, toutes les petites velles (veaux femelles) qui naissent sur exploitation nous les gardons.*

*Nous avons 70 hectares de terre, sur lequel nous faisons pousser la nourriture de nos vaches de la céréale (orge, triticale), nous avons également des prairies permanentes toutes variétés de fleur, trèfles et vesses sauvages.*

*Nous avons des prairies de ray grass anglais et trefles blancs, d'autre que de trèfle violet et autre de trèfle incarnat et ray grass sauvage. Nous avons, également, de la luzerne.*

*Nos prairies ne sont pas désherbées et ne nous passons pas d'insecticides dessus, en engrais nous mettons simplement le purin de notre exploitation.*

*L'alimentation de nos vaches est composée d'herbe (qu'elles pâturent de début mars fin février quand le temps le permet à fin novembre voir mi-décembre), de foin (soit de prairie ou de luzernes ou de trèfles), en hiver il nous arrive de les compléter avec du tourteau de colza et elles ont du sel et bien évidemment de l'eau à volonté.*

*Concernant les traitements, nous soignons nos vaches avec de l'homéopathie, aromathérapie, phytothérapie et argilo thérapie, nous n'utilisons que les antibiotiques en cas extrêmes (risque de perte de nos animaux) et respectons le délai d'attente de remise en vente ou de transformation du lait.*

*A la naissance, nous laissons téter nos petits veaux leurs mamans pendant 7 jours voir parfois plus. Ensuite nous les faisons téter nous avec du lait de nos vaches, pas de lait en poudre.*

*Nous sommes en agriculture très raisonnée, nous travaillons en parallèle avec la nature, la flore et les animaux et nous ne voulons pas travailler autrement que dans ce respect-là.*

*Concernant la traite, nous traillons toute l'année 2 fois par jour, nous sommes en traite entravée c'est à dire que nous déplaçons nos appareils sous chaque vaches car nous voulons garder cette promiscuité avec nos bêtes.*

*Une partie du lait part à la laiterie (dans les années à venir le troupeau va diminuer pour ne plus fournir la coopérative)*

*Je transforme par jour en moyenne 80 litres de lait par jour et ceux pendant 5 jours dans la semaine.*

*Je crée mon propre levain (ferment lactique) à partir de mon lait, je ne veux rien acheter dans le commerce pour pouvoir suivre jusqu'au bout la qualité de mes fromages tout ce fait en naturel.*

*Au niveau de la production, je fais des fromages lactiques de frais à très sec, des tartinades (fromage à tartiner à lail producteur à Beaumont de Lomagne et romarin frais du jardin ou à l'échalote producteur Comberouger ou nature ou au miel de noisette producteur à Savenes) en petites productions des tomettes (fraîche, jeune, entre 2 et vieille), des yaourts (nature et confiture selon l'envie), de la faisselle.*

*Pour la commercialisation je fais de la vente directe, je ne veux pas que mes produits fermiers se retrouvent en hypermarchés.*

*Dans le courant de l'année 2020-2021, je dois accueillir des cochons gascons (sevrés) qui seront élevés en plein air dans le bois se situant derrière la fromagerie avec le petit lait, des céréales, du foin. Nous ferons des colis de viande et de la charcuterie.*

*Nous sommes 2 passionnés et amoureux de la nature, et nous voulons continuer à partager cette passion et ce respect de travailler avec la nature. »*

*Ophélie GENAT*

**Contact :**

Lieu-dit les Huguets 82600 COMBEROUGER

06 87 34 38 65

✉ [gaec.de.lelanion@gmail.com](mailto:gaec.de.lelanion@gmail.com)

🌐 <https://www.gaec-de-lelanion.fr>





## ART FLORAL

Estelle BASTIDE vous propose une fois par mois un atelier floral à la salle communale de Comberouger : « *Nous passons deux heures ensemble et réalisons une composition florale sur un thème donné à l'avance. La participation à l'atelier coûte 35€ et vous repartez avec votre composition. Le nombre de place étant limité il faut s'inscrire à l'avance au 06.72.85.98.15* »



## ATELIER DE REPARATION ET DECORATION D'OBJETS MOBILIERS

Mme Laurence BOGLIO, nouvelle habitante sur la commune est artisan du métier d'arts, peintre sur mobilier, restauratrice de meubles, créatrice de luminaires.

06 60 75 19 47

[www.alternativedeco.fr](http://www.alternativedeco.fr)



**ALTERNATIV'DÉCO**  
**Relooking 82**



« L'année 2020, le comité des fêtes a été contraint d'annuler la plupart de ses manifestations.

Le début de l'an avait pourtant bien commencé avec le réveillon qui a connu un réel succès avec un repas copieux et des animations qui ont réjoui l'ensemble des convives.

Puis nous avons fait les trois premiers repas dansants avec divers orchestres musettes et le loto gourmand. Hélas au confinement du mois de Mars, toutes nos activités ont été annulées.

Début août, un cinéma de plein air a eu lieu sur le stade de football.

Nous avons tenu à maintenir la fête locale avec un programme très allégé, en effet seulement le Dimanche, avec Messe et dépôt de gerbe au monument aux morts, en matinée quelques cavaliers ont parcouru la campagne, le midi après l'apéritif offert par la municipalité, nous avons proposé un plateau repas en plein air.

Enfin en septembre, un vide-grenier a été organisé. Toutes ces manifestations ont été soumises aux gestes barrières en vigueur.

Vivement que l'on puisse bientôt, nous l'espérons, vous accueillir de nouveaux à nos activités. »

**Contact** : [comitedesfetesdecomberouger@gmail.com](mailto:comitedesfetesdecomberouger@gmail.com) ou 06.09.41.39.27



Ecole de Foot Garonne  
Gascogne

Nous vous présentons l'école de football Garonne Gascogne qui regroupe 150 licenciés avec des enfants âgés de 3 à 17 ans.

Fille ou garçon, il reste de la place dans toutes les catégories et notamment dans notre nouvelle section Baby's qui a été créée cette saison pour les enfants âgés de 3 et 4 ans (reste 2 places)

L'Association Ecole de Football Garonne Gascogne est un club qui évolue dans les divisions du District Tarn et Garonne. L'école de football met à sa disposition un cadre d'entraînement et de match agréable.

Si vous souhaitez partager nos valeurs sportives, jouer au football dans un cadre sérieux avec des entraînements réguliers et toujours bien organisés, que vous avez envie de vous engager dans une structure solidaire, alors Garonne Gascogne est fait pour vous!

Pour tous renseignements n'hésitez pas à appeler Valentin au 06.84.40.44.55



Francs-Tireurs  
Saint-Sardos /  
Comberouger

Président : Mr ANTONIOLLI Franck

Site internet : <http://ftss.footeo.com>

**Contact** : M. SALITOT Jérôme : 06.82.37.92.10

L'association Communale de Chasse Agréée (ACCA) compte 23 membres issus de tous bords et plusieurs communes voisines.

A.C.C.A (Chasse)

Les chasseurs de la commune peuvent exercer leur passion sur un territoire de 1200 ha, soumis à une réglementation communale, fédérale et préfectorale (jours par saison, détermination de réserve de chasse de 10 % de la surface totale du territoire de l'ACCA,...).

L'ACCA a pour mission aussi, de réguler les espèces qui causent des dégâts (sangliers sur les cultures et le chevreuil sur les arbres fruitiers, vignes) et bientôt le cerf qui colonise de plus en plus notre secteur. Nous devons rester vigilants pour tenter de créer un équilibre agro sylvo cynégétique. C'est-à-dire, essayer de maintenir les populations de gibiers correctes tout en évitant trop de dégâts sur les cultures.

En ces temps difficiles liés à la pandémie, notre plus grand regret cette année, est de ne pas pouvoir organiser nos traditionnelles festivités. Notamment le repas de St Hubert le 3ème dimanche du mois de Mars avec le succès que ses convives lui connaissent (Messe, Trompe de chasse, repas gargantuesque) dans une très bonne ambiance et bonne humeur. Sans oublier les grillades du mois de juillet sous le chapiteau sur la place du village, un autre grand moment de partage et de convivialité. Et bien sur le traditionnel loto gourmand organisé le soir du réveillon de Noël, avant la Messe de minuit, suivie par la soupe au fromage offerte à tout le monde et appréciée par un bon nombre de personnes.

La chasse est une passion, un hobbit, qui reste un lien social fort au cœur de nos campagnes

En espérant que cette année 2021 soit meilleure que l'année précédente et que nous puissions de nouveau nous retrouver autour de bons et beaux moments de partage. Nous nous tenons à votre entière disposition, vous souhaitant tout ce dont vous puissiez espérer.  
Amicalement en Saint-Hubert.

M. CAPMARTIN Gilles (Président de l'ACCA de Comberouger) - Contact : 06 79 97 37 36.



« L'association des enfants de l'école de Comberouger est heureuse de participer à la vie extra-scolaire des enfants. Malgré un contexte compliqué et donc obligé d'annuler certaines actions, nous avons pu en maintenir certaines et faire appel à nos idées afin d'être toujours présents et actifs. Nous avons ainsi maintenu la vente de bulbes et de fleurs grâce au catalogue « initiatives fleurs » qui nous a permis de faire un bénéfice de 337€. Nous avons sur le stand de Noël, vendus des cadeaux fabriqués par les enfants et un calendrier avec une sélection de dessins des enfants et un montage photos/dessins. Cette action a généré un bénéfice de 340€. Pour les mois à venir, il est prévu une vente de plants de tomates cerise pour remplacer la vente de gâteaux réalisés par les parents. Une chasse aux œufs de pâques est programmée. Le carnaval n'ayant pas pu se faire, nous avons toutefois pu sortir dans la cour de l'école Monsieur Carnaval, qui attendait patiemment de sortir depuis l'an dernier. Nous sommes en train de réaliser un livre de recettes avec la collaboration des enfants et de leurs parents qui sera édité pour la fin de l'année scolaire. L'argent récolté permet normalement d'aider aux sorties scolaires mais cette année nous avons pu participer à l'achat de matériel pour l'éducation de nos enfants. L'association se réunira en fin d'année afin d'imaginer 2021-2022. Merci aux parents qui participent aux différentes manifestations et actions ! »

Président: Rémy HERBODEAU - Vice-présidente: Sandrine EYCHENNE  
Secrétaire: Clélie CAVILLOT - Secrétaire adjointe: Flora MOURIAU  
Trésorière: Sophie GODARD - Trésorière adjointe: Lauriane MESSEGUE

**Contact :** [herbodeau\\_remy@hotmail.fr](mailto:herbodeau_remy@hotmail.fr)



## COMBEROUGER



A la Maison de quartier (sur la place).

### Atelier créatif

Le vendredi, de 14h00 à 17h00

Trico...thé – croche...thé  
Et couture.



Pendant ces temps... à votre disposition,  
**Coin Lecture.**



## N uméros utiles

- Catéchisme (Mme PRUNET)

05 63 27 20 38

- MSA

05 63 64 36 96

### Verdun sur Garonne :

- CENTRE MEDICO SOCIAL

05 63 02 56 90

- GENDARMERIE

05 63 27 03 61

- COMMUNAUTE DE COMMUNES

05 63 02 65 00

### Enfance :

- Centre de loisirs de Saint SARDOS

Base de Loisirs – 05 63 02 71 20 -

- Centre de loisirs de Savenès : Ecole communale – 05 63 64 02 95

## R elais d'Assistantes Maternelles

La Communauté de communes GRAND SUD TARN ET GARONNE met à votre disposition le Relais Assistantes Maternelles (RAM), lieu d'écoute et d'information animé par des professionnels de la petite enfance.

Ce service de proximité, et gratuit, est proposé sur 3 localités :

- Pôle de Montech : 7, faubourg du 4 septembre - 82700 Montech  
Contact : Gaëlle FAUNIERES - Tél. 05.63.27.14.30. ou bien 07.61.78.28.54. ou [gaelle.faunieres\(at\)grandsud82.fr](mailto:gaelle.faunieres(at)grandsud82.fr)
- Pôle de Verdun-sur-Garonne : 415, route d'Aucamville - 82600 Verdun-sur-Garonne  
Contact : Sonia CHARLOU-BOTTIER - Tél. 05.63.30.86.21. ou bien 06.87.80.58.36. ou [sonia.charlou-bottier\(at\)grandsud82.fr](mailto:sonia.charlou-bottier(at)grandsud82.fr)

- Pôle de Grisolles : 1, rue Alphonse Daudet - 82170 GRISOLLES  
Contact : Patricia RAU - Tél. 05.63.64.12.26. ou bien 06.85.92.90.54. ou [patricia.rau\(at\)grandsud82.fr](mailto:patricia.rau(at)grandsud82.fr)

### **Le RAM : une mission d'information en direction des parents et des professionnels de la petite enfance**

- Parents et futurs parents :

- Accompagnement dans la recherche d'une assistante maternelle ;  
- Information générale sur les droits et devoirs du particulier employeur et orientation vers les différents interlocuteurs (CAF, DIRECCTE, PAJEMPLOI).

- Assistantes maternelles, gardes à domicile et candidats à l'agrément :

Information sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers - Renseignements d'ordre général en matière de droit du travail (convention collective).

Les animatrices peuvent également se déplacer à votre domicile.

### **Le RAM : un cadre de rencontres et d'échanges**

❖ Les matinées d'éveil sont l'occasion pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, de faire de nouvelles expériences ;

❖ Des réunions à thème, des conférences, des manifestations festives sont organisées

Des sessions de formation continue sont mises en place.

# Assistantes maternelles agréées

ALCAZAR Valérie  
Tél. 06 24 51 94 38  
Adresse : Lieu-dit Bourville à Brivecastel - 82600 COMBEROUGER

CAPMARTIN Dominique  
Tél. 05 63 64 31 80  
Adresse : Place de l'Eglise - 82600 COMBEROUGER

FIORITO Sophie  
Tél. 06 23 24 06 69  
Adresse : Lieu-dit Bécade - 82600 COMBEROUGER





# La mairie



Le site de la Mairie est régulièrement mis à jours, vous y trouverez les comptes rendus des Conseils municipaux depuis le 24 mai 2020 :

<http://www.comberouger.fr>

- ✚ Rubrique « vie municipale » : Comptes rendus des conseils municipaux.
- ✚ Vous y trouverez également des actualités : tout en bas de la page d'accueil (menu déroulant) :



## Le secrétariat de la Mairie est présent

Le lundi et jeudi : de 09h15 à 18h00

Le mardi : de 08h45 à 15h30

Le vendredi : de 08h45 à 13h00

**Ouverture de la Mairie au public** Lundi et jeudi : de 16h00 à 18h00

Mardi et vendredi : de 10h00 à 12h00

## Pour nous joindre :

☎ 05 63 02 52 81

@ [mairie-comberouger@info82.com](mailto:mairie-comberouger@info82.com)



Secrétaire de Mairie

Laëtitia CUCCAROLO

# Nos entreprises



**ABRIAT FABIAN** (carreleur)  
Les Bégues 82600 COMBEROUGER - 09 79 68 22 20

**ALTERNATIV'DÉCO**, Mme **BOGLIO Laurence** (artisan métier d'arts, peintre sur mobilier, restauratrice de meubles, créatrice de luminaires.)  
Le bourg 82600 COMBEROUGER - 06 60 75 19 47 - [www.alternativdeco.fr](http://www.alternativdeco.fr)

**ANTONIOLLI Franck** (Plomberie)  
Le Bourg, 82600 COMBEROUGER - 05 63 02 67 09

**ANTONIOLLI Mario** (Electricité)  
Lieu-dit Pistoulet, 82600 Comberouger - 05 63 02 67 50

**BASTIDE Estelle** (Art floral)  
Lieu-Dit Le Juge 82600 COMBEROUGER - 06.72.85.98.15

**DIAZ Jean-Gérard** (plaquiste)  
Place ABBE JOSEPH WOUTERS 82600 COMBEROUGER - 06 70 71 05 60

**DUMONT Carole** (infirmière)  
5 Lotissement La Tédière 82600 Comberouger - 05 63 27 63 60

**Ets LABORDERIE** (Négociant agricole)  
le Bourg, 82600 COMBEROUGER - 05 63 64 41 11

**GAEC DE L'ELANION** (éleveur laitier bovin)  
Lieu-dit les Huguets, 82600 COMBEROUGER - Tél. : 06 87 34 38 65  
<https://www.gaec-de-lelanion.fr/>

**LA COSINA GORMANDA** (restauration sur place et à emporter)  
La Tédière 82600 COMBEROUGER - Tél. : 06 89 25 35 74  
[sabrina.frouillou@lacosinagormanda.fr](mailto:sabrina.frouillou@lacosinagormanda.fr)

**MESSEGUE Alain** (maçonnerie – multiservices)  
Le Flech Bas - 82600 COMBEROUGER - 05 63 26 07 84

**Société SAINTE MARIE / dirigeant BOUVILLE Jacques** (relieur d'art)  
Brivecastel 82600 COMBEROUGER - 05 63 20 79 44

Livraison sur Comberouger les mardis & jeudis.



**LA BOULANGERIE FRED CALIFANO**  
**2 RUE LEO LAGRANGE**  
**82600 VERDUN/GARONNE**  
**VOUS LIVRE**  
**-PAIN**(baguette et flute tradition,pain au levain,galet BIO,baguette céréales,complet pain au maïs.....)  
**-VIENNOISERIE**(croissant, chocolatines,brioche,pain aux raisins,cake pastis pyrénéen,brioche gourmande jésuite,chausson aux pommes.....)  
**-PATISSERIE**(éclair,millefeuille tartelette,forêt noire,russe,baba,croustade bavarois,gros gâteaux d'anniversaire et grande plaque de tarte ou autre.....)  
**-SNACKING**(croque monsieur, sandwich,pan bagnat,salade,quiche et pizza à la portion ou en plaque.....)  
**SI VOUS ETES INTERESSES**  
**APPELEZ NOUS AU**  
**05 63 02 82 80**  
**06 46 75 16 28**  
**A TRES VITE !!!**